

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Ecurie des chevaux de trait (bâtiment 17)

Ranch Bar U

L'écurie des chevaux de trait du ranch Bar U a été construite après l'écurie des chevaux de selle, entre 1883 et 1892, avec le premier groupe de bâtiments. On ignore la date exacte de la construction. L'écurie a connu certaines modifications au fil des ans pour répondre aux besoins, notamment une rallonge construite avant 1916 du côté ouest pour stocker le grain, et l'installation d'une élingue pour lever le foin jusqu'au grenier à l'extrémité sud. Le bâtiment continue de loger des chevaux. L'écurie des chevaux de trait est un élément du lieu historique national du ranch Bar U. Parcs Canada est l'agence responsable du bâtiment. Consulter le rapport 92-017 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'écurie des chevaux de trait, à titre d'élément du complexe du ranch Bar U, a obtenu la désignation d'«édifice classé» en raison des liens historiques de ce bâtiment avec l'ensemble du ranch, de sa conception utilitaire et de sa contribution à la qualité esthétique générale du complexe, ainsi que des qualités exceptionnelles de l'emplacement et du cadre.

Le ranch Bar U est fortement associé à l'évolution de l'élevage en Alberta. L'écurie des chevaux de trait est associée à cet aménagement et représente l'un des plus grands et des plus anciens ouvrages en bois rond sur l'emplacement; elle constitue un élément important du ranch depuis ses débuts. Construite entre 1883 et 1892, l'écurie des chevaux de trait est également associée au nom de George Lane, un important éleveur albertain, embauché en 1884 comme contremaître de la ferme d'élevage du ranch, pour ensuite diriger le ranch de 1902 à 1925. L'écurie des chevaux de trait est finalement associée à Patrick Burns, qui achetait le ranch Bar U en 1927 pour étendre son vaste empire du bétail. Burns, un pilier de l'industrie de la transformation des viandes dans l'Ouest canadien au milieu des années 1920, a été reconnu personnage d'importance nationale.

L'écurie des chevaux de trait, un important bâtiment sur l'emplacement, incarne une conception simple et fonctionnelle dont l'esthétique impressionne, grâce à son échelle, à l'équilibre de sa conception et à sa patine. L'écurie est très représentative de ce type de bâtiment et elle a contribué à définir le bâtiment utilitaire dans un ranch sur les avant-monts. Sa taille est impressionnante pour un ouvrage en bois rond. Le placage de béton moulé, sur la façade nord de la section originale, reproduit la surface horizontale d'une bille ronde, avec son grain et ses noeuds, une caractéristique unique pour laquelle le bâtiment est bien connu dans toute la région. La marque Bar U est inscrite sur la pente est du toit, ce qui accentue encore plus la présence du bâtiment. Les nombreuses modifications apportées témoignent de l'esprit pratique des gestionnaires du ranch et de l'adaptabilité de ces bâtiments.

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Ecurie des chevaux de trait (bâtiment 17)

Ranch Bar U

À titre d'élément d'un ensemble cohérent de bâtiments disposés de façon très fonctionnelle dans un cadre naturel simple et splendide, l'écurie des chevaux de trait renforce l'originalité du ranch Bar U. Le bâtiment est rattaché au corral à l'est et se trouve juste au sud de la route principale et à l'ouest de l'écurie des chevaux de selle. Située au centre de l'ensemble, l'écurie fait partie du groupe des bâtiments qui constituaient l'aire communale et le coeur du ranch. Ce groupement apporte un solide complément à la prairie de la vallée du ruisseau Pekisko et à la crête de la vallée sur laquelle elle s'appuie.

L'écurie des chevaux de trait fait également partie du groupe de bâtiments antérieurs à 1927 qui fait que le complexe se démarque à titre de l'un des plus importants ranchs anciens de la région. La désignation de l'emplacement comme lieu historique national accentue sa valeur.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de l'écurie des chevaux de trait réside dans l'équilibre de sa conception, ses techniques et matériaux de construction, ses caractéristiques uniques, sa finition extérieure, ses éléments intérieurs, sa disposition et son emplacement sur le site.

L'écurie des chevaux de trait comporte deux éléments, soit le bâtiment d'origine en bois rond de deux étages avec un toit à pignon et la rallonge à ossature légère avec un toit en appentis du côté ouest. Les murs de la section originale sont construits en rondins avec des coins équarris en queue d'aronde. Les rondins utilisés pour l'écurie des chevaux de trait sont plus gros que ceux des autres bâtiments de l'emplacement. Les murs longitudinaux ont la longueur de deux rondins, joints par une mortaise dans un rondin vertical. La section originale repose sur une fondation de grès posé à sec, plus tard renforcée de béton. Le toit est construit de chevrons de poteaux, soutenus par des poteaux de sous-panne et des poinçons et recouverts de bardeaux de cèdre calibrés. Une pointe en saillie a été ajoutée à l'extrémité sud de la faîte du toit lors de l'installation de l'élingue, pour abriter le mécanisme. Deux caractéristiques inhabituelles renforcent la personnalité du bâtiment, soit la marque Bar U inscrite au pochoir sur les deux pentes du toit et le placage de béton moulé sur la façade nord qui reproduit un mur de bois rond. L'ensemble de ces éléments renforce l'originalité du bâtiment et mérite d'être protégé. Avant tout changement, il faudrait s'assurer de comprendre l'évolution du bâtiment et ses périodes importantes.

La rallonge avec toit en appentis a augmenté d'environ un tiers la superficie de l'écurie. Cette section repose sur une fondation de béton. Le sol est couvert de cailloux provenant de la rivière et il n'y a pas de plancher fini. Le toit est fabriqué de chevrons

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Écurie des chevaux de trait (bâtiment 17)

Ranch Bar U

de bois à ossature légère, soutenus à une extrémité par les chevrons du toit de la section originale, par un colombage à l'autre extrémité et par une sous-panne intermédiaire. Le toit de la rallonge est également revêtu de bardeaux de cèdre calibrés. Les éléments intérieurs encore intacts doivent être protégés.

L'intérieur de la section originale contient dix stalles, deux box, une salle de préparation des aliments et une sellerie. Un grenier servait à stocker le foin et l'on y accédait par un petit escalier.

Il faudrait protéger tous les indices de l'évolution de l'écurie pour chevaux de trait, notamment les traces des ajouts et des modifications, les accessoires, les articles d'écurie, les signes d'usure et la patine.

Tout développement de l'emplacement devrait chercher à conserver sa qualité fonctionnelle et à respecter les modèles établis d'accès et de circulation. Le lien entre l'écurie des chevaux de trait et l'écurie des chevaux de selle, le corral, l'atelier du forgeron et la voie d'accès principale, ainsi que les autres ouvrages situés dans l'aire communale, constitue un élément important de son caractère patrimonial et devrait être protégé. Toute modification de la circulation ou de l'accès devrait s'inspirer des habitudes historiques touchant le déplacement des chevaux, des cavaliers, des coffres à grain, des wagons et des véhicules motorisés.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2000.03.27

Traduction